
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 21 Février 2020

L'an deux mille vingt le 21 Février, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire –

Présents : DESMAISON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - HO THAM KOUIE Sandra RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERES Sylvie.

Absent excusé : DOMINGIE Noël –

Convocation du 10 février 2020

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-07- Nombre de votants 07

Objet : Demande de Prêt

Le Maire explique qu'il est nécessaire de faire un prêt auprès d'une banque pour l'achat de la « Forêt de BIRON ». Il a donc contacté trois banques : le crédit agricole, la caisse d'épargne, la caisse des dépôts.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Le crédit agricole et la caisse d'épargne ayant refusé seule la caisse des dépôts a fait une proposition.

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal retient l'offre de la caisse des dépôts. Ce prêt sera d'un montant de 250 000 € (deux cent cinquante mille euros) avec un échéancier sur 30 ans. Le taux est révisable sur le taux du livret A en vigueur plus 1.19 % avec une révision trimestrielle plafonnée à 1.30 %.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette réalisation.

Le Maire
Bruno DESMAISON

